

Méthodologie de la recherche

Fiches de lecture sur l'entretien, le questionnaire, l'observation

Document réalisé par : Eloi Lambert, Fabienne Brebion, Jean-Roland Ono-Dit-Biot, François Thierry, Sophie Briquet-Duhazé. IUFM centre du Havre, 2011

Fiche 1 : L'ENTRETIEN

Référence bibliographique : BLANCHET A., GOTMAN A. (2006). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*. Paris : Armand Colin.

Vous envisagerez un entretien semi-directif qui nécessite un guide d'entretien pour un déroulement correct.

Quelques précautions

- Il est nécessaire d'enregistrer les entretiens. Il faut donc demander une autorisation préalable d'utilisation et d'exploitation des enregistrements aux interviewés.
- Pour être travaillé un entretien doit être retranscrit.
- Il faut limiter le nombre d'entretiens (entre 3 et 5) d'une durée de 20 à 30 minutes.

Quelques principes

- L'objectif de l'entretien est d'extraire des informations contenues dans le système de représentations de (des) interviewé(s).
- Il est nécessaire de faire un choix de la population et de l'échantillon.

1. Préparation du guide d'entretien

- La préparation du guide d'entretien nécessite d'avoir défini la problématique du mémoire et les hypothèses. Un cadre théorique est préalablement constitué.
- Les questions doivent faire apparaître les concepts.
- Les questions doivent être ouvertes (« comment... », « pourquoi ... », « en quoi ... », « dans quelle mesure... », « que pensez-vous de ... », « j'aimerai que tu m'expliques... »).
- Le guide doit être construit de façon logique (classement par thème, par approfondissement d'une question donnée...).

2. Déroulement

- Dégager les paramètres de l'environnement (le temps, le lieu, le rôle de chacun...) pour évaluer les conditions favorables à la communication.
- Réfléchir à la place de chacun (configuration du lieu, positionnement...).
- Il n'est pas toujours nécessaire d'indiquer précisément l'objet de l'étude requérant un entretien.

3. Attitude et stratégie pendant l'entretien

- Mémoriser les comportements de l'interviewé (mimique, gêne, regard, mains croisés, silences...)
- Deux techniques d'intervention :
 - la consigne (« pouvez-vous me parler de ») permet d'effectuer des transitions
 - la relance est à privilégier car elle se coule dans le discours. Elle peut se décliner en réitération (répétition), une déclaration (« je n'ai pas bien compris... »), une interrogation (« qu'entendez-vous par... ?»).

NB : la contradiction (« je ne suis pas d'accord ») n'est pas à privilégier ; car vous n'avez pas à donner votre propre point de vue ; le chercheur doit rester neutre.

4. L'analyse

- 1^{er} temps : l'analyse longitudinale / dégager les unités d'enregistrement (des fragments de discours) et les unités de sens (les éléments qui se recoupent) ;
- 2^{ème} temps : déterminer des variables qui permettront d'identifier des critères d'analyse regroupés par thème (tri et classement).
- 3^{ème} temps : l'analyse transversale / mise en valeur de la fréquence des variables lors des entretiens (cette analyse peut être faite sous forme de tableau).
- 4^{ème} temps : recherche d'extraits illustrant les variables pertinentes pour infirmer ou confirmer la (les) hypothèse(s) de départ.

5. Résultats et interprétation

- Reprendre l'(les) hypothèse(s) de départ et y associer variables et extraits. Vous citerez donc des extraits dans le corps du mémoire. Ils viendront illustrer votre analyse.
- Ecriture argumentée pour infirmer ou confirmer
- Interprétation de l'analyse

Fiche 2 : LE QUESTIONNAIRE

Référence bibliographique : DE SINGLY F. (2008). *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Paris : Armand Colin.

1. Préparation

- Construction de la problématique, à partir de la thématique, du questionnement, des concepts étudiés.
- Les hypothèses sont un point de départ et doivent guider dans la construction du questionnaire.

2. A qui s'adresse le questionnaire ?

Choix de l'échantillon : élèves, enseignants, parents, ... ?

Taille de l'échantillon ?

Représentativité ?

3. Construction du questionnaire

Le questionnaire doit renseigner sur :

- a) L'objet de l'étude proprement dit
- b) La détermination sociale : renseignements sur la population interrogée :

Âge

Sexe

Position sociale

Position familiale....

4. L'objet de l'étude proprement dit : le questionnement

- Questions de faits : elles reposent sur des faits. « Avez vous lu le dernier livre de... ? » Les questions de fait amènent a priori des réponses plus objectives (mais pas toujours : des questions qui semblent de fait peuvent avoir des réponses biaisées par des artefacts tels que la recherche d'une légitimité, le besoin de « bien répondre » ...).
- Questions d'opinions : « aimez vous ... » ; « que préférez vous entre ..., » « pensez vous que... »
- La procédure du carnet : on dépose le carnet, le questionné le remplit au fur et à mesure du temps, on vient ensuite récupérer le carnet.

- Questions fermées, questions ouvertes :

Une question fermée est une question pour laquelle le questionné a le choix entre plusieurs réponses :

oui/non

moins de 5, de 5 à 10, de 10 à 15, plus de 15, ...

Dans une question ouverte, les personnes sont libres de répondre comme elles le veulent.

L'interprétation des questions ouvertes est bien évidemment plus complexe, mais dans le même temps une question ouverte donnera une plus grande richesse d'informations

Pb liés aux questions ouvertes :

- prise de note de l'enquêteur, effet de filtrage par l'enquêteur.
- informations parfois inutilisables.

Quel compromis entre questions fermées et questions ouvertes ?

Pour tester une hypothèse : poser des questions fermées

Si pas d'a priori : questions ouvertes

Les réponses aux questions fermées doivent être rédigées en fonction du vocabulaire des questionnés (entretiens préalables, connaissance du public).

On peut « ouvrir » la liste des réponses à une question fermée en prévoyant une réponse « Autres ».

- Question mixte : une réponse à une question fermée peut amener à une question ouverte :
 - Question oui/non, suivie de si oui, lesquels ?
 - Question fermée suivie de « pouvez vous préciser ? »
- Ne pas imposer une problématique d'emblée :

Inclure par exemple une rubrique sans opinion, ou prendre en compte les non-réponses.

Les questions ne doivent pas orienter les réponses par un choix de mots, ou par la tonalité de ceux-ci (équilibrer les connotations positives et négatives).

Donc ne pas orienter la direction souhaitée pour la vérification des hypothèses.

Autoriser les doubles ou triples réponses.

Etre attentif aux termes introductifs : «pensez-vous que » ou « est ce que » donnent davantage des réponses personnelles.

- Garantir la protection des personnes

En précisant toujours l'anonymat ou le but du questionnaire.

Pour les questions sensibles, les réponses peuvent être situées sur une échelle graduée (avec les deux extrémités précisées seulement).

- Quelques règles :

Une question à la fois.

Ménager la mémoire des individus dans la réponse aux questions, faire appel à la spontanéité de réponses.

Proposez des continuums de réponses entre les réponses qui vont de « pas du tout » à « toujours »...

Évitez les négations dans les questions.

Maîtrisez l'ordre des questions.

Les questionnaires doivent être anonymes mais identifiables. Vous pouvez donc créer votre propre codage.

5. La passation du questionnaire et leur recueil

La présence de l'enquêteur facilite le retour des questionnaires.

Mais il peut également y avoir une aide de celui-ci... attention alors à la validité des questionnaires.

Un test préalable peut affiner le questionnaire.

Les modes de passation du questionnaire doivent être identifiés et semblables.

Fiche 3 : L'OBSERVATION DIRECTE

Référence bibliographique : ARBORIO A.M., FOURNIER P. (1999). *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*. Paris : Nathan.

1. Observer :

- L'observation sur le terrain porte sur les pratiques sociales qu'elles soient gestuelles ou verbales. L'observation directe se définit comme une observation menée sans recours à des instruments interposés entre l'observateur et l'objet observé (l'œil et l'oreille uniquement).
- L'observateur doit mobiliser ses cinq sens. La vue et l'ouïe pour enregistrer les pratiques gestuelles et les discours. Ex : ton de voix, déplacement du maître. En second, il doit percevoir le contexte. Ex : classe bruyante.
- Il faut faire preuve de sérieux, de discipline, qualités requises dans tout travail scientifique. Mobiliser sa mémoire afin de noter après-coup des détails que l'on n'a pas pu noter au moment de l'observation. Les informations ne sont pas reçues de façon passive mais avec un besoin permanent de cohérence, de compréhension et d'interprétation.

2. Quelle forme donner aux informations recueillies ?

- La forme la plus concrète est la description détaillée de ce que l'observateur a vu et entendu. Ex : décrire la classe, le matériel, les affichages, le déroulement d'une séance côté maître (ce qu'il dit, les consignes, ses temps de parole, l'utilisation du tableau...).
- La description des enchaînements d'actions : le détail des gestes, ordre des prises de parole. Il ne s'agit pas de noter les paroles mais retenir le ton général, les expressions.
- Aussi souvent que possible et sur les éléments qui importent le plus pour le mémoire, faire des comptages. Ex : le nombre de fois que le maître pose une question aux élèves durant une leçon de 30mn.
- « *Toutes les informations recueillies en observation directe n'ont d'intérêt pour l'analyse qu'à condition d'avoir été notées ou enregistrées de façon à être exploitables* » (p. 51).

3. Noter, enregistrer :

L'observateur oscille entre noter et observer. C'est pourquoi la prise de notes est complétée en dehors du temps d'observation.

- Le récit relève du **journal de terrain** (temps 1) où sont consignées les observations faites sur le terrain au jour le jour. Le travail est parfois répétitif mais cela est nécessaire car cela facilitera l'analyse.
- A l'issue d'une observation, rédiger un compte-rendu de ce qui a été observé, la prise de notes et les souvenirs. Il faut renoncer à l'envie de tout noter et d'avoir une forme finie de ses notes. Ce document rédigé après le journal de terrain s'appelle **le journal d'après journal** (temps 2) : des souvenirs surgissent, de nouvelles réflexions... C'est le premier retour sur les notes de terrain avec un souci de préciser, d'éclaircir ou de réagir aux premières formulations. On peut utiliser alors des couleurs différentes :
- Différents types de notes se mélangent :
 - *Les notes descriptives* : lieux, personnes, récit d'évènements, interactions...
 - *Les réflexions personnelles* : les impressions de l'observateur.
 - *Des notes prospectives* : façon dont on observera la prochaine fois en fonction de ce que l'on a déjà observé.
 - *Les notes d'analyse* : dès que cela est possible.

4. L'analyse de l'observation directe :

- L'analyse a déjà un peu commencé lors de la prise de notes systématique.
- L'analyse consiste à interpréter les données. La préparation de l'analyse commence par la lecture des notes de terrain. En second, on compare les données : on **code les notes afin de donner à chaque personne ou action, un ou des attributs afin de trouver ce qu'il y a en commun et/ou de différent**.
- Il est nécessaire de systématiser les données d'observation.
- Les grilles d'observation servent à éviter de laisser de côté des éléments qui peuvent être intéressants.
- Il faut réaliser des « classements exhaustifs des matériaux » et classer en fonction des actions ou des acteurs (recommandation du chercheur W. F. Whyte, 1996).